

Original : Anglais



PROJET D'ORDRE DU JOUR ANNOTÉ

29^{ème} Session du COMCEC

(Istanbul, du 18 au 21 novembre 2013)

Bureau de Coordination du COMCEC

Ankara, novembre 2013

www.comcec.org

INTRODUCTION

Le but du présent document est de fournir des informations de base sur l'état actuel des domaines, programmes et projets de coopération du COMCEC en vue de sa 29^{ème} Session, qui se tiendra du 18 au 21 novembre 2013 à İstanbul, Turquie.

Le document fournit des informations de base et les mesures nécessaires se rapportant aux Points 2 à 13 du Projet d'Ordre du Jour. Etant donné que les autres Points de l'Ordre du Jour se passent d'explication, ils ne sont pas inclus dans le Document.

Les rapports et études qui seront soumis au titre de chaque point de l'ordre du jour seront mis en ligne sur le site Web du COMCEC (www.comcec.org).



**PROJET D'ORDRE DU JOUR
DE LA 29^{EME} SESSION DU COMCEC
(Istanbul, du 18 au 21 novembre 2013)**

1. Séance d'Ouverture et Adoption de l'Ordre du Jour
2. Rapport sur la Stratégie du COMCEC et sa Mise en Œuvre
3. Mise en Œuvre du Programme d'Action Décennal de l'OCI
4. Développements Economiques Mondiaux en accordant une attention particulière aux Pays Membres de l'OCI
5. Expansion du Commerce Intra-OCI
6. Amélioration des Transports et des Communications
7. Développement d'un Secteur du Tourisme Viable et Compétitif
8. Augmentation de la Productivité du Secteur Agricole et Durabilité de la Sécurité Alimentaire
9. Rapport sur l'Eradication de la Pauvreté
10. Approfondissement de la Coopération Financière
11. Augmentation du Rôle du Secteur Privé dans la Coopération Economique
12. Echange de Vues sur « Augmentation des Flux d'IDE vers les Pays Membres de l'OCI »
13. Date de la 30^{eme} Session du COMCEC
14. Questions diverses
15. Adoption du Rapport

POINTS DU PROJET D'ORDRE DU JOUR ANNOTÉ

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR

Rapport sur la Stratégie du COMCEC et sa Mise en Œuvre

- La Stratégie du COMCEC et sa Mise en Œuvre

Conformément au mandat agréé lors du Sommet Economique du COMCEC tenu en novembre 2009 à İstanbul, la Stratégie du COMCEC a été préparée sous la direction bienveillante de S.E. Abdullah GÜL, Président de la République de Turquie et Président du COMCEC. La Stratégie a été adoptée lors de la 4^{ème} Session Extraordinaire de la Conférence Islamique au Sommet, tenue à La Mecque, Arabie Saoudite, les 14 et 15 août 2012. La Stratégie du COMCEC a été officiellement lancée durant la 28^{ème} Session du COMCEC tenue du 8 au 11 octobre 2012 à Istanbul, Turquie.

La Stratégie du COMCEC se fonde sur trois principes, à savoir Augmentation de la Mobilité, Renforcement de la Solidarité et Amélioration de la Gouvernance. Ces principes guident les efforts de coopération dans les domaines de coopération, à savoir le commerce, les transports et les communications, le tourisme, l'agriculture, l'allègement de la pauvreté et la finance. La Stratégie comporte un mécanisme de mise en œuvre bien défini. Le premier instrument pour son opérationnalisation est le mécanisme du Groupe de Travail. La Stratégie assure une participation active et directe des experts des Pays Membres dans les domaines de coopération du COMCEC grâce à des réunions régulières de Groupes de Travail dans chaque domaine de coopération. Les Groupes de Travail visent à produire et diffuser des connaissances et à partager les expériences et bonnes pratiques. Ils fournissent un lieu propice à la création d'une compréhension commune et au rapprochement des politiques entre les pays membres pour répondre à leurs problèmes de développement communs.

Le deuxième instrument pour la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC est la Gestion du Cycle de Projet (GCP). La Stratégie propose une GCP viable, à travers laquelle les pays membres participant aux groupes de travail peuvent présenter des projets afin qu'ils soient financés par des subventions du Bureau de Coordination du COMCEC.

La phase de mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC a déjà commencé. Lors de la 12^{ème} Conférence Islamique au Sommet, qui s'est tenue les 6 et 7 février 2013 au Caire, S.E. Abdullah GÜL, Président de la République de Turquie et Président du COMCEC, a présenté un rapport complet au sujet des progrès réalisés dans le cadre du COMCEC depuis le 11^{ème} Sommet Islamique. Dans ce cadre, S.E. GÜL a informé le Sommet que la Stratégie du COMCEC était entrée en opération. Lors du Sommet, le Président a également fourni des informations détaillées au sujet des préparatifs concernant la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC. Par ailleurs, les participants à la 29^{ème} Réunion du Comité de Suivi du COMCEC, qui a eu lieu les 14 et 15 mai 2013 à Ankara, ont été tenus au courant de l'état de la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC. Le Comité s'est félicité de l'entrée en opération de la Stratégie du COMCEC, a appelé les Etats Membres à œuvrer à sa mise en œuvre en conformité avec les mécanismes disponibles et a également demandé aux institutions de l'OCI d'offrir tout leur soutien à la mise en œuvre de la Stratégie.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC, les premières Réunions des Groupes de Travail ont été organisées avec succès dans cinq domaines de coopération lors de la première moitié de 2013. Dans ce cadre :

- La 1^{ère} Réunion du Groupe de Travail sur le Transport et les Communications a été tenue le 28 mars 2013 à Ankara avec pour thème « Les Modalités des Infrastructures des Transports : Partenariats Public-Privé dans les Pays Membres de l'OCI ».
- La 1^{ère} Réunion du Groupe de Travail sur le Tourisme s'est tenue le 25 avril 2013 à Ankara avec pour thème « Une Nouvelle Tendence dans le Développement du Tourisme Durable : le Tourisme Communautaire dans la région du COMCEC ».
- La 1^{ère} Réunion du Groupe de Travail sur l'Agriculture a été tenue le 6 juin 2013 à Ankara avec pour thème « Augmentation de la Productivité Agricole dans la Région du COMCEC : Amélioration de la Capacité d'Irrigation ».
- La 1^{ère} Réunion du Groupe de Travail sur le Commerce a eu lieu le 20 juin 2013 à Ankara, avec pour thème « Promouvoir les exportations des PME dans les Etats Membres de l'OCI : le Rôle des Organisations de Promotion du Commerce (OPC) ».
- La 1^{ère} Réunion du Groupe de Travail sur l'Allègement de la Pauvreté a eu lieu le 27 juin 2013 à Ankara avec pour thème « Améliorer la Capacité Productive des Pauvres dans les Pays Membres du COMCEC grâce à l'Amélioration du Capital Humain ».

Les 1^{ères} Réunions des Groupes de Travail ont été tenues avec succès. Y ont participé des experts des Etats Membres, des représentants des institutions concernées de l'OCI ainsi que des organisations internationales et des représentants du secteur privé. Pour chaque Groupe de Travail, les perspectives générales du secteur dans la région du COMCEC ont été présentées (par exemple la perspective dans le domaine du Tourisme du COMCEC) et une étude analytique a été préparée sur les thèmes respectifs des Réunions des Groupes de Travail. Au cours des réunions, les participants ont fait des présentations et participé à des discussions approfondies sur les thèmes choisis. Ils ont également identifié les défis auxquels sont confrontés les Etats Membres et partagé leurs expériences et les bonnes pratiques dans ce domaine. Les résultats de chacune des Réunions des Groupes de Travail sont publiés, ainsi qu'une série de documents intitulés « Délibérations » (par exemple, Délibérations de la 1^{ère} Réunion du Groupe de Travail du Commerce). Les présentations et tous les documents pertinents sont disponibles sur le site Web du COMCEC (www.comcec.org).

Les deuxièmes réunions des Groupes de Travail ont été organisées avec succès dans trois domaines de coopération en octobre 2013. Dans ce cadre ;

- La 2^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur le Tourisme a eu lieu le 3 octobre 2013 à Ankara avec pour thème « Développer des Produits Touristiques et des Stratégies de commercialisation dans la Région du COMCEC ».
- La 2^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur les Transports a eu lieu le 8 octobre 2013 à Ankara avec pour thème « Développer des Moyens de Transports de *Marchandises Multimodaux (MFT) parmi les Pays Membres* de l'OCI : Concepts de Base et Tendances Récentes ».

- La 2^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur le Commerce a eu lieu le 31 octobre 2013 à Ankara avec pour thème « Améliorer l'Accès des PME au Financement du Commerce dans les Etats Membres de l'OCI »

Les autres réunions de travail du Groupe sont réparties comme suit:

- La 1^{ère} Réunion du Groupe de Travail sur la Finance aura lieu le 12 décembre 2013 à Ankara avec pour thème « Augmenter les Flux de Capitaux entre les Pays Membres du COMCEC ».
- La 2^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur l'Agriculture aura lieu le 19 décembre 2013 à Ankara avec pour thème « Encourager les Investissements Directs Etrangers (IDE) dans la région du COMCEC en vue d'Accroître la Productivité Agricole »
- La 2^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur l'Allègement de la Pauvreté aura lieu le 26 décembre 2013 à Ankara sur le thème « Mécanismes de Ciblage des Systèmes de Filets de Sécurité Sociale dans la région du COMCEC ».

Le deuxième instrument de la Stratégie qui concerne la mise en œuvre est la Gestion du Cycle de Projet (GCP). En vue de tenir les Points Focaux des Groupes de Travail du COMCEC informés quant aux détails des documents et processus nécessaires à la soumission de projets, le Bureau de Coordination du COMCEC a organisé deux programmes de formation au sujet du financement de nouveaux projets par le COMCEC. Le premier a eu lieu les 19 et 20 août 2013, à Ankara, Turquie, et le second a été organisé pour les Pays Membres d'Afrique Occidentale le 29 août 2013, à Dakar, Sénégal. Lors de ces programmes de formation, les participants ont eu l'occasion de s'entraîner à l'élaboration de projets.

Dans le cadre du nouveau mécanisme de GCP, le premier appel à projets a été lancé le 2 septembre 2013. Au cours de la période de soumission de projets, les Pays Membres enregistrés auprès des Groupes de Travail devront soumettre des propositions de projets en accord avec les objectifs de la Stratégie du COMCEC. Les soumissions peuvent être faites auprès du Bureau de Coordination du COMCEC par voie électronique (par le biais du site Web du COMCEC) ou auprès du Ministère des Affaires Etrangères du Pays Membre concerné par voie papier. La date limite est fixée au 1^{er} novembre 2013 pour la soumission électronique et au 15 novembre 2013 pour la soumission sur papier. Les documents pertinents sont disponibles sur le site COMCEC (www.comcec.org).

De plus, les grands efforts de commercialisation des Institutions de l'OCI opérant dans le domaine économique auraient une importance particulière pour la réalisation des objectifs de la Stratégie du COMCEC. A cet égard, en conformité avec la décision relative du 22^{ème} Comité de Session du COMCEC tenu le 13 mai 2013 à Ankara en marge de la 29^{ème} Réunion du Comité de Suivi, les Institutions de l'OCI ont communiqué leur liste des activités conformément aux objectifs et aux résultats prévus de la Stratégie du COMCEC au Bureau de Coordination du COMCEC. A cet égard, elles ont organisé plusieurs activités qui serviraient les objectifs de la Stratégie du COMCEC.

Mesure(s) nécessaire(s) : Le Bureau de Coordination du COMCEC présentera un bref rapport sur la Stratégie du COMCEC et sa mise en œuvre lors de la Session.

(COMCEC Annual Progress Report: Document Code- OIC/COMCEC/29/13/D(1))

- Rapport de la 29^{ème} Réunion du Comité de Suivi du COMCEC

La 29^{ème} Réunion du Comité de Suivi du COMCEC a été tenue les 14 et 15 mai 2013, à Ankara, Turquie. Le Comité a examiné la mise en œuvre des programmes et projets sur l'ordre du jour du COMCEC et a préparé les recommandations pour la 29^{ème} Session du COMCEC.

Mesure(s) nécessaire(s) : la 29^{ème} Session du COMCEC sera informée par le Rapporteur du Comité de Suivi du COMCEC des recommandations de la 29^{ème} Réunion du Comité de Suivi.

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR**La Mise en œuvre du Programme d'Action Décennal de l'OCI**

Le Secrétariat Général soumet régulièrement des rapports d'examen sur la mise en œuvre du Programme d'Action Décennal de l'OCI (PAD) adopté par la 3^{ème} Session Extraordinaire de la Conférence Islamique au Sommet tenue en 2005.

Le Secrétariat Général de l'OCI a été chargé par la 28^{ème} Session du COMCEC de souligner les défis et progrès réalisés dans ses rapports d'examen.

La mise en œuvre du PAD a été débattue lors de la 29^{ème} Réunion du Comité de Suivi. Le Comité a reconnu le progrès réalisé au sujet de la mise en œuvre du Programme d'Action Décennal de l'OCI et a prié les Etats Membres et les Institutions d'augmenter leurs efforts en vue d'atteindre les objectifs du PAD.

Mesure(s) nécessaire(s) : le Secrétariat Général de l'OCI devrait informer la 29^{ème} Session du COMCEC du progrès accompli dans la mise en œuvre du Plan d'Action Décennal de l'OCI.

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR**Développements Economiques Mondiaux avec un intérêt particulier pour les Pays Membres de l'OCI****- Rapport Economique Annuel sur les Pays Membres de l'OCI**

Le SESRIC, à la lumière de la décision pertinente de la 12^{ème} Session du COMCEC, prépare un rapport annuel sur les derniers développements économiques dans le monde ainsi que leurs implications sur les pays membres de l'OCI et le soumet aux sessions annuelles du COMCEC.

Dans ses rapports économiques annuels, le SESRIC résume les développements financiers et économiques mondiaux et régionaux de même qu'il fournit quelques recommandations de politique aux pays membres.

Mesure(s) nécessaire(s) : le SESRIC devrait soumettre un rapport sur les développements économiques mondiaux tout en développant une série de recommandations de politique. Les pays membres devraient échanger leurs vues, leurs suggestions et attentes sur le sujet aussi bien que leurs expériences concernant les derniers développements économiques et financiers.

POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR
Expansion du Commerce Intra-OCI

Le commerce est défini comme l'un des domaines de coopération de la Stratégie du COMCEC. Il peut servir de force motrice pour le développement social et économique dans la Région du COMCEC s'il est efficacement utilisé. Dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC, la 1^{ère} Réunion du Groupe de Travail sur le Commerce a été tenue le 20 juin 2013 à Ankara sous le thème de « Promouvoir les Exportations des Petites et Moyennes Entreprises (PME) dans les Etats Membres de l'OCI. » Ont pris part à la Réunion les représentants des 19 Etats Membres qui ont déjà adhéré au Groupe de Travail sur le Commerce outre le Centre Islamique pour le Développement du Commerce (CIDC), la Chambre Islamique du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture (CICIA), l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) et le Centre du Commerce International (CCI). Les représentants des Etats Membres ont échangé leurs expériences, résultats et défis au sujet de la promotion des exportations des PME dans leurs pays respectifs. La Réunion a examiné les études à savoir « Promouvoir les Exportations des PME dans les Pays Membres de l'OCI » commandées par le Bureau de Coordination du COMCEC à l'OCDE et les « Perspectives de Commerce du COMCEC de 2013 » préparées par le Bureau de Coordination du COMCEC. Les résultats de la Réunion ont été publiés par le Bureau de Coordination du COMCEC en tant que « Procédures de la 1^{ère} Réunion du Groupe de Travail sur le Commerce. » Toutes les publications et présentations sont disponibles sur le site-web du COMCEC : (http://www.comcec.org/EN_YE/icerik.aspx?iid=244).

La 2^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur le Commerce s'est tenue le 31 octobre 2013 à Ankara sous le thème de « Promouvoir l'accès des PME au Financement du Commerce dans les Etats Membres de l'OCI. » La Réunion a été suivie par les représentants de 15 États membres qui se sont inscrits au Groupe de Travail sur le Commerce, ainsi que par le Bureau de Coordination du COMCEC, la BID, le CIDC, la SFI, le CCI et OPUS Advisory International, une société de consultant privée. Afin d'enrichir les débats, le Bureau de Coordination du COMCEC a présenté une étude analytique sur le thème de la Réunion. Les présentations et les délibérations faites lors de la réunion ont souligné que l'accès des PME au financement du commerce abordable est extrêmement important pour les PME pour se lancer dans le commerce international. Les résultats de la réunion seront publiés par le Bureau de Coordination du COMCEC tel que les « Procédés de la 2^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur le Commerce ». Toutes les publications et les présentations sont disponibles sur le site du COMCEC (www.comcec.org)

Par ailleurs, il existe plusieurs programmes et projets importants sur l'ordre du jour du COMCEC en vue de renforcer la coopération entre les Etats Membres de l'OCI dans le domaine du commerce. Parmi les programmes et activités en cours figurent : le SPC-OCI, les Foires de Commerce Islamique, la Feuille de Route pour la Promotion du Commerce, l'Assistance Technique liée à l'OMC, les Activités de Financement du Commerce, les Activités de Commerce liées à l'INMPI et l'étude sur la pertinence d'établir un mécanisme d'arbitrage.

(Note du BCC sur le Commerce : Code du Document : COMCEC/OCI/29-13/ D(6))

- SPC-OCI

Le SPC-OCI est le plus important projet du COMCEC pour promouvoir le commerce-intra. Le Système est basé sur trois accords, à savoir l'Accord Cadre, le Protocole sur le Schéma du Tarif Préférentiel (PRETAS) et les Règles d'Origine.

L'Accord Cadre qui définit les règles générales et les principes pour les négociations visant à l'établissement du SPC-OCI, est entré en vigueur en 2002. Le PRETAS qui complète l'Accord Cadre en définissant la réduction concrète des taux de tarifs est entré en vigueur en février 2010. Les Règles d'Origine qui seront appliquées pour l'identification de l'origine des produits éligibles pour les concessions préférentielles selon le SPC-OCI, sont entrées en vigueur en août 2011. Ainsi, la base juridique du système a été achevée.

Depuis la 28^{ème} Session du COMCEC, le Bénin et la Mauritanie ont signé les trois accords du SPC-OCI et le Soudan, la Côte d'Ivoire, le Niger ont signé les Règles d'Origine et le PRETAS ; Le Maroc a complété les ratifications pour les Règles d'origine et le PRETAS ; la République Islamique d'Iran a ratifié les Règles d'Origine ; la Gambie a ratifié le PRETAS ; le Koweït et le Djibouti ont ratifié l'Accord Cadre.

En outre, le CIDC a organisé un Séminaire de Formation sur le SPC-OCI du 17 au 19 mars 2013 en République d'Iraq.

En vue de rendre opérationnel le SPC-OCI au moins 10 Pays Membres devraient simultanément parachever les ratifications des Accords du SPC-OCI et soumettre leurs listes de concession en même temps. Cependant, le nombre des Pays Membres ayant rempli les deux conditions est actuellement 9 pays. Quand ce nombre s'élèvera à 10, le SPC-OCI sera opérationnel. A cet égard, le COMCEC, lors de sa 28^{ème} Session et son 29^{ème} Comité de Suivi a réitéré sa demande aux Etats Membres qui ont finalisé la ratification des Accords du SPC-OCI de soumettre leurs listes de concession au Secrétariat du CNC pour l'opérationnalisation de ce système.

Mesure(s) nécessaire(s) : Au nom du Secrétariat du CNC, le Bureau de Coordination du COMCEC informera la 29^{ème} Session du COMCEC du progrès réalisé quant à l'opérationnalisation du SPC-OCI.

Questions à débattre :

- i) Une mise en œuvre réussie du SPC-OCI sera très déterminante pour l'augmentation de la mobilité des marchandises entre les Pays membres. Outre les efforts en cours, quelles mesures supplémentaires peuvent être prises tant pour accélérer la mise en œuvre du Système que pour attirer d'autres pays de l'OCI à participer à ce Système ?

- Foires de Commerce Islamique

Les foires de commerce islamique sont tenues tous les deux ans dans l'un des Pays Membres de l'OCI par le Centre Islamique de Développement du Commerce (CIDC). Elles visent à promouvoir le commerce intra-OCI. Le CIDC a organisé, à ce jour, treize foires de commerce islamique. La 13^{ème} Foire de Commerce Islamique a été tenue du 24 au 29 avril 2011 à Sharjah, Emirats Arabes Unis (EAU). La 14^{ème} Foire de Commerce Islamique s'est tenue du 28 octobre au 1^{er} novembre 2013 à Téhéran.

En addition aux Foires de Commerce Islamiques, des expositions spécifiques du secteur sont également organisées par le CIDC dans plusieurs Etats Membres. Dans ce contexte, la 1^{ère} Expo Moyen Orient des Aliments Halal de l'OCI a été tenue du 10 au 12 décembre 2012 à Sharjah, Emirats Arabes Unis, la 1^{ère} Exposition du Commerce de l'Artisanat a été tenue du 11 au 14 avril 2013 à Casablanca, Royaume du Maroc, la 1^{ère} Foire de Mobilier, de Décoration et des Électroménagers a été tenue du 12 au 16 mai 2013 à Médina, Royaume de l'Arabie Saoudite et la 6^{ème} Exposition des Industries Agroalimentaires des Etats Membres de l'OCI a été tenue du 13 au 16 mai 2013 à Muscat, Sultanat d'Oman.

La 2^{ème} Exposition des Aliments Halal de l'OCI sera tenue du 16 au 18 décembre 2013 à Sharjah, Emirats Arabes Unis (EAU).

Le 29^{ème} Comité de Suivi a traité les développements récents liés aux foires de commerce et a chargé le CIDC de tenir davantage d'expositions spécifiques au secteur et de continuer à utiliser l'expertise professionnelle dans ces activités. Le Comité a également prié le CIDC d'examiner de nouveaux moyens et méthodes pour améliorer le contenu de ses foires et expositions de commerce en collaboration avec les Autorités concernées dans les Etats Membres de l'OCI afin d'attirer des visiteurs du monde entier.

Mesure(s) nécessaire(s) : le CIDC devrait communiquer les derniers développements sur les Foires de Commerce Islamiques à la 29^{ème} Session du COMCEC.

Questions à débattre :

- i) En accord avec les besoins et capacités des Etats membres, quels secteurs devraient être prioritaires aux Foires de Commerce Islamique ?

- Feuille de Route pour l'amélioration du Commerce Intra-OCI

La Feuille de Route conçue pour l'Amélioration du Commerce Intra-OCI a été adoptée par la 24^{ème} Session du COMCEC. Conformément aux résolutions pertinentes, le Groupe Consultatif en tant que *groupe ad-hoc* composé des Institutions de l'OCI a été établi pour suivre la mise en œuvre du Programme Exécutif de la Feuille de Route en vue d'atteindre le 20 pour cent du commerce intra-OCI d'ici à 2015 et soumettre les recommandations aux Réunions du Comité de Suivi et aux Sessions du COMCEC.

Jusqu'à présent, le Groupe Consultatif a tenu cinq réunions. La dernière réunion a été tenue les 27 et 28 février 2013 à Casablanca, Maroc. De plus, avant la cinquième Réunion du Groupe Consultatif, le Forum de Haut Niveau de l'OCI sur la Facilitation du Commerce et le Guichet Unique a été tenu les 25 et 26 février 2013 à Casablanca.

Mesure(s) nécessaire(s) : Le CIDC en tant que coordinateur du Programme Exécutif de la Feuille de Route devrait communiquer le statut de la Feuille de Route à la 29^{ème} Session du COMCEC.

Questions à débattre :

- i) Pour compléter les efforts en vertu de la Feuille de Route, votre pays possède –t- il des politiques et programmes spécifiques pour le renforcement du commerce avec les autres Pays Membres ?

- Assistance Technique liée à l'OMC

Le COMCEC encourage ses membres à rejoindre l'OMC en vue de bénéficier du système de commerce international sur une base juste et équitable. A cet effet, le Groupe de la BID et le CIDC organisent au profit des Pays membres des cours de formation, des séminaires et des ateliers sur les questions liées à l'OMC.

Dans ce cadre, un « Séminaire de Formation sur les Questions Liées à l'OMC et l'Accession des Etats Membres à cette Organisation » a été organisé par le CIDC du 17 au 19 mars 2013 à Bagdad, République d'Iraq. En outre, la République du Tadjikistan a été officiellement agréée à l'OMC en décembre 2012.

Concernant l'assistance technique liée à l'OMC, le 29^{ème} Comité de Suivi du COMCEC a appelé la BID et le CIDC à continuer à assurer une assistance technique aux Etats Membres sur les questions liées à l'OMC et s'est félicité de l'accession de la République du Tadjikistan à l'OMC.

Mesure(s) nécessaire(s) : la BID et le CIDC devraient communiquer leurs activités dans ce domaine à la 29^{ème} Session du COMCEC.

Questions à débattre :

- i) Quels sont les défis relevés par votre pays dans la mise en œuvre des dispositions de l'OMC ou dans l'accession à l'OMC ? Dans ce cadre, quelles sont les exigences de l'assistance technique de votre pays sur les questions liées à l'OMC ?

- Activités de Financement de Commerce

L'accès au financement de commerce abordable est l'un des facteurs cruciaux dans le monde des affaires en vue de s'engager dans le commerce international. Dans ce contexte, le COMCEC a initié le Schéma de Financement des Exportations (SFE) qui a été opéré par la Banque Islamique de Développement BID en vue de promouvoir le commerce intra-OCI. Les activités de financement de commerce ont été effectuées principalement par la BID en vertu du Schéma de Financement des Exportations (SFE) jusqu'à l'opérationnalisation de la Société Islamique Internationale de Financement du Commerce (SIFC) sous l'égide du Groupe de la BID. Depuis son opérationnalisation, toutes les questions de financement du commerce au sein du Groupe de la BID ont été incorporées au SIFC. De plus, conformément à la décision du COMCEC, la Société Islamique d'Assurance des Investissements et des Crédits à l'Exportation (SIACE) a été établie au sein du Groupe de la BID et fournit des crédits d'assurance à l'exportation pour limiter les risques des opérateurs.

Le Groupe de la BID communique régulièrement ses activités de financement de commerce aux Réunions du Comité de Suivi et aux Sessions du COMCEC.

Mesure(s) nécessaire(s): le Groupe de la BID devrait présenter ses activités sur le financement du commerce et l'assurance des risques de crédits à l'exportation à la 29^{ème} Session du COMCEC.

Questions à débattre :

- i) Quels sont les mécanismes de financement de commerce mis en place dans votre pays ? Votre pays dispose-t-il de politiques/programmes spécifiques pour une meilleure utilisation par la communauté des affaires des services de financement de commerce fournis par le SIFC ?

- Activités liées au Commerce de l'INMPI

L'Institut de Normalisation et de Métrologie des Pays Islamiques (INMPI) est l'une des institutions affiliées de l'OCI responsables du développement des normes parmi les pays de l'OCI. L'INMPI vise à mettre au point des normes harmonisées et à éliminer les barrières techniques pour la promotion du commerce entre les Etats Membres.

Conformément à son mandat, l'INMPI a intensifié ses efforts de coopération et ses activités. Récemment, huit Comités Techniques se préoccupant des questions allant des Aliments Halal jusqu'à celles des Services sur Place ont été établis sous l'égide de l'INMPI. Dans le but de sensibiliser davantage les Pays Membres à propos des activités de l'INMPI, le Forum de l'INMPI 2012 a été tenu les 8 et 9 novembre 2012 à Antalya, Turquie. De plus, l'Atelier sur le « Renforcement et l'Amélioration de la Normalisation, la Métrologie et la Capacité de l'Accréditation dans les PMA des Etats Membres de l'OCI » a été organisé du 7 au 10 mai 2013 à Istanbul.

Un intérêt croissant a été accordé à l'INMPI par les Etats Membres. Le nombre des Membres de l'INMPI s'est élevé à 23 Membres depuis septembre 2013.

Mesure(s) nécessaire(s): le Secrétariat Général de l'INMPI informera la Session des derniers développements concernant les activités de commerce liées à l'INMPI.

Questions à débattre :

- i) L'INMPI a parachevé avec succès son institutionnalisation et a créé huit comités techniques pour l'accomplissement de son mandat. Quelles mesures peuvent être prises pour renforcer la visibilité de l'INMPI et ses services dans les Etats Membres ?

- Mécanisme d'Arbitrage

Conformément à la résolution pertinente de la 26^{ème} Session du COMCEC, le Groupe de la BID (SIACE) a élaboré une étude sur l'efficacité d'établir un Mécanisme d'Arbitrage à travers l'examen des mécanismes existants et a soumis l'étude à la 27^{ème} Session du COMCEC. Conformément à la résolution pertinente de la 27^{ème} Session du COMCEC, l'étude a été distribuée aux Etats Membres pour obtenir leurs points de vue. La 28^{ème} Session du COMCEC a réitéré sa demande aux Etats Membres, qui n'ont pas encore soumis leurs points de vue, d'envoyer leurs avis sur cette Etude au Secrétariat Général de l'OCI dans les plus brefs délais.

Mesure(s) nécessaire(s): le Secrétariat Général de l'OCI devrait informer la 29^{ème} Session du COMCEC des avis et commentaires des Etats Membres sur l'étude du Groupe de la BID (SIACE).

POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR

Améliorer le Transport et les Communications

Le COMCEC accorde une extrême importance au développement de la coopération dans le domaine du transport entre les Etats Membres. Le Sommet Economique du COMCEC, tenu en 2009, a identifié le transport comme l'un des trois secteurs prioritaires. De plus, la Stratégie du COMCEC a identifié le transport et les communications comme étant l'un des domaines de coopération.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC, la 1^{ère} Réunion du Groupe de Travail sur le Transport et les Communications du COMCEC s'est tenue le 28 mars 2013 à Ankara, Turquie. Le thème de cette Réunion était « les Modalités de Financement des Infrastructures du Transport : Partenariats Publics Privés des Etats Membres de l'OCI ». La Réunion a groupé les experts compétents des 13 Etats Membres qui ont déjà transmis leurs points focaux à propos du Groupe de Travail sur le Transport. Les Institutions internationales, les Institutions concernées de l'OCI ainsi que le secteur privé ont participé à cette Réunion. Les Représentants des Etats Membres ont partagé leurs expériences, leurs réalisations et leurs défis quant à la mise en œuvre des projets du Partenariat du Secteur Public Privé (PPP) au sein du secteur du transport dans leurs pays respectifs. La Réunion a examiné les études intitulées « Comblers les Ecart : les Défis de la mise en œuvre des PPP du Transport dans les Etats Membres de l'OCI », étude faite sur la demande du Bureau de Coordination du COMCEC. Elle a également examiné les « Perspectives du Transport de 2013 » élaboré par le Bureau de Coordination du COMCEC. Les résultats de la Réunion ont été publiés par le Bureau de Coordination du COMCEC sous le titre de « Procédures de la 1^{ère} Réunion du Groupe de Travail sur le Transport ». Toutes les publications et les présentations sont consultables sur le Site Web du COMCEC : (http://www.comcec.org/EN_YE/icerik.aspx?iid=238).

La 2^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur le Transport et les Communications s'est tenue le 8 octobre 2013 à Ankara, elle aura pour thème « le Développement du Transport Multimodal des Marchandises (TMM) entre les Etats Membres : Concepts de base et Tendances récentes ». La Réunion a été suivie par les représentants de 14 États Membres qui ont notifié leur points focal pour le Groupe de Travail sur le Transport ainsi que par le Bureau de Coordination du COMCEC, l'Association de Transitaires Internationaux et de Fournisseurs de Services Logistiques (UTIKAD), l'Association des Transporteurs Internationaux (UND). Les Représentants des États Membres ont partagé leurs expériences, leurs réalisations et les défis dans le transport multimodal de marchandises dans leur pays respectif. La Réunion a examiné les études intitulées «Tendances Mondiales et les Politiques dans le Transport Multimodal de Marchandises (TMM)» dont l'élaboration a été sollicitée par le Bureau de Coordination du COMCEC et le document intitulé "Perspectives 2013 du COMCEC sur le Transport» préparé par le Bureau de Coordination du COMCEC. Les résultats de la Réunion ont été publiés par le Bureau de Coordination du COMCEC dans le document intitulé «Compte rendu de la 2^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur le Transport". Toutes les publications et les présentations sont disponibles sur le site du COMCEC (www.comcec.org)

Mesure(s) nécessaire(s) : le Bureau de Coordination du COMCEC présentera à la 29^{ème} Session du COMCEC les résultats des 1^{ère} et 2^{ème} Réunions du Groupe de Travail sur le Transport et les Communications ainsi que les derniers développements concernant la coopération dans ce domaine.

(Note du BCC sur le Transport : Code du Document : OIC/COMCEC/29-13/D(19))

Questions à débattre :

- i) Est-il possible que les Etats Membres financent leurs besoins en infrastructure du transport via les mécanismes traditionnels de financement ? Quelles sont les autres modalités mises en place dans votre pays telle que le Partenariats Publics Privés (PPP) pour le financement des projets/ des programmes de financement de l'infrastructure du Transport ?
- ii) Quels sont les défis communs du Transport Multimodal des Marchandises (TMM) dans votre Pays ?

POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR

Développer un Secteur du Tourisme Compétitif et Durable

Comme il constitue une source de plus en plus importante de revenus, d'emploi et de richesses dans de nombreux pays, le tourisme a été défini par le Sommet Economique du COMCEC de 2009 comme l'un des secteurs prioritaires. Le Tourisme a été également défini par la Stratégie du COMCEC comme l'un des domaines de coopération. Dans le cadre de l'opérationnalisation de la Stratégie du COMCEC, le Groupe de Travail sur le Tourisme a été créé et la 1^{ère} Réunion du Groupe de Travail sur le Tourisme du COMCEC a eu lieu le 25 avril 2013 à Ankara, Turquie. Elle avait pour thème « Nouvelle Tendance dans le Développement du Tourisme Durable : le Tourisme Communautaire dans la Région du COMCEC ». Ont participé à cette Réunion 15 Représentants des Etats Membres, qui ont déjà notifié leurs points focaux au Groupe de Travail du Tourisme. Les Institutions compétentes de l'OCI et des académiciens ont également participé à cette Réunion. Les Représentants des Etats Membres ont partagé leurs expériences, leurs réalisations et leurs défis quant à la mise en œuvre des Programmes du Tourisme Communautaire dans leurs pays respectifs. La Réunion a examiné une étude intitulée « le Tourisme Communautaire : Réaliser l'Equilibre dans le contexte du COMCEC », étude faite sur demande du Bureau de Coordination du COMCEC et a étudié « les Perspectives du Tourisme de 2013 » préparées par le Bureau de Coordination du COMCEC. Les Résultats de la Réunion ont été publiés par le Bureau de Coordination du COMCEC sous forme d'un document intitulé « les Procédures de la 1^{ère} Réunion du Groupe de Travail sur le Tourisme ». Toutes ces publications et présentations sont consultables sur le Site Web du COMCEC : (http://www.comcec.org/EN_YE/icerik.aspx?iid=239).

La 2^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur le Tourisme a été tenue le 3 octobre 2013 à Ankara et aura pour thème « le Développement du Produit Touristique et les Stratégies du Marketing dans la Région du COMCEC ». La Réunion a été suivie par les représentants de 11 États Membres qui ont notifié leur point focal pour le Groupe de Travail sur le Tourisme et par les représentants du Bureau de Coordination du COMCEC, SESRIC et le Centre Islamique pour le Développement du Commerce (CIDC) et certains représentants du secteur privé. Les Perspectives du COMCEC sur le Tourisme et une étude analytique intitulée « Développement de Produits Touristiques et les Stratégies de

Commercialisation » ont été préparées et soumises à la Réunion. Les représentants des États Membres ont partagé leurs expériences, leurs réalisations et les défis en matière de développement de produits touristiques et les stratégies de commercialisation dans leur pays respectif. Certaines recommandations ont été formulées pour renforcer la coopération entre les Pays Membres du COMCEC dans le domaine du développement et de la commercialisation des produits. Ce sont, entre autres, l'introduction de programmes à récompenses, organisation d'expositions conjointes, développement de produits touristiques communs, organisation de programmes d'échanges pour les experts et le développement de base de données conjointes pour les produits de tourisme entre les Pays Membres. Par ailleurs, les travaux de la Deuxième Réunion du Groupe de Travail sur le Tourisme, qui reflètent les résultats de la Réunion, ont été publiés sur le site du COMCEC (www.comcec.org).

Concernant les activités de coopération en cours dans ce domaine de coopération :

- Le Forum du Secteur Privé dans le domaine du Tourisme de l'OCI/COMCEC a été créé en 2011. Il vise à mettre en place une plateforme régulière pour les représentants du secteur privé des pays membres afin de déterminer les questions, les préoccupations communes ainsi que les moyens de les aborder dans le domaine du tourisme. La 1^{ère} Réunion du Forum a eu lieu les 7 et 8 décembre 2012 à Izmir, Turquie. La 2^{ème} Réunion se tiendra les 16 et 17 décembre 2013 à Istanbul.
- La 3^{ème} Conférence sur le Tourisme de Santé dans les Pays Islamiques a été organisée les 18 et 19 décembre 2012 à Machhad, République Islamique d'Iran.
- La 2^{ème} Foire du Tourisme des Etats Membres de l'OCI a eu lieu du 19 au 22 mars 2013 au Caire, République Arabe d'Egypte.
- Le stage de formation sur « la Gestion des Hôtels et des Affaires des Agences de Voyage » a été organisé du 16 au 20 avril à Antalya, Turquie.
- De plus, la 8^{ème} Réunion des Ministres du Tourisme sera tenue du 3 au 5 décembre 2013 à Banjul, Gambie.

Mesure(s) nécessaire(s) : le Bureau de Coordination du COMCEC présentera à la Session les résultats des 1^{ère} et 2^{ème} Réunions du Groupe du Travail du COMCEC sur le Tourisme ainsi que les derniers développements concernant les activités en cours dans le cadre de la coopération touristique du COMCEC.

(Note du COMCEC sur le Tourisme : Code du Document : OIC/COMCEC/29-13/D(22))

Questions à débattre :

- i) Comment peut-on profiter, de façon plus efficace, du Forum du Secteur Privé sur le Tourisme OCI/COMCEC et assurer une participation active du secteur privé au Forum ?
- ii) Quel est le rôle des foires touristiques dans le renforcement du Tourisme intra OCI et comment peut on améliorer leur efficacité ?

- iii) Quelle est l'expérience de votre pays en matière du Tourisme Communautaire ? le considérez-vous comme un outil efficace dans le renforcement du développement rural et l'allègement de la pauvreté ?
- iv) Quels types de produits touristiques sont développés dans votre pays ? quels sont les facteurs clés de leur succès ?

POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR

Accroître la Productivité du Secteur Agricole et Maintenir la Sécurité Alimentaire

La coopération dans le domaine de l'agriculture occupe une place importante dans l'ordre du jour du COMCEC. Le Sommet Economique du COMCEC, qui a eu lieu en 2009, a accordé une priorité à la coopération dans ce domaine. La Stratégie du COMCEC a de même défini l'agriculture comme l'un des domaines de coopération du COMCEC.

Dans le cadre de l'opérationnalisation de la Stratégie du COMCEC, la 1^{ère} Réunion du Groupe de travail du COMCEC sur l'Agriculture a eu lieu le 6 juin 2013 à Ankara, Turquie. Le thème de la Réunion était « Augmentation de la Productivité Agricole dans la Région du COMCEC : Améliorer la Capacité d'Irrigation ». Ont participé à la Réunion les représentants de 13 Etats Membres, qui ont notifié leurs points focaux à propos du Groupe de Travail pour l'Agriculture. Ont également participé à la Réunion des Représentants du SESRIC et de la Banque Islamique du Développement (BID). Les Représentants des Etats Membres ont partagé leurs expériences, réalisations et défis quant à la gestion de l'eau dans leurs pays respectifs. La Réunion a examiné les études intitulées « Augmentation de la Productivité Agricole dans la Région du COMCEC : Amélioration de la Capacité d'Irrigation », étude faite sur demande du Bureau de Coordination du COMCEC et a examiné les Perspectives de l'Agriculture dans la Région du COMCEC de 2013 » élaborées par le Bureau de Coordination du COMCEC. Les résultats de la Réunion ont été publiés par le Bureau de Coordination du COMCEC en tant que « Procédures de la 1^{ère} Réunion du Groupe de Travail dans le domaine de l'Agriculture ». Toutes les publications et les présentations sont consultables sur le site web du COMCEC : (http://www.comcec.org/EN_YE/icerik.aspx?iid=241).

La 2^{ème} Réunion du Groupe de Travail dans le domaine de l'Agriculture se tiendra le 19 décembre 2013 avec pour thème « Encouragement des Investissements Directs Etrangers (IDE) dans la Région du COMCEC afin d'augmenter la Productivité Agricole ».

Concernant les activités en cours dans ce domaine de coopération :

- Conformément à la décision de la 28^{ème} Session du COMCEC, l'Atelier sur « l'Augmentation de la Capacité des Etats Membres dans la Production du Coton » a été organisé par le Ministère des Aliments, de l'Agriculture et de l'Elevage de la République de Turquie et le Bureau de Coordination du COMCEC les 15 et 16 janvier 2013 à Izmir, Turquie. Les résultats de l'Atelier sont disponibles sur le Site Web du COMCEC : (http://www.comcec.org/UserFiles/File/yenisite_duyuru_ve_haberler/EN/COMCEC-Member-States-in-Wheat-Production.pdf).

- Le Groupe de Travail du COMCEC, créé en 2009 conformément aux décisions pertinentes du Sommet Economique du COMCEC et la 25^{ème} Session du COMCEC, a élaboré le Projet Cadre de la Coopération dans les domaines de l'Agriculture, le Développement Rural et la Sécurité Alimentaire dans les Etats Membres de l'OCI et l'a soumis à la 28^{ème} Session du COMCEC. La session s'est félicitée du Projet Cadre et a demandé aux Etats Membres de soumettre leurs points de vue concernant le document. Entretemps, certains Etats Membres ont envoyé leurs points de vue.
- La 7^{ème} Conférence Ministérielle de l'OCI sur la Sécurité Alimentaire et le Développement Agricole aura lieu en 2014.

Mesure(s) nécessaire(s) : le Bureau de Coordination du COMCEC soumettra à la Session les derniers développements dans ce domaine de coopération.

(Note du BCC sur l'Agriculture : Code du Document . Ref: OIC/COMCEC/29-13/D(26))

Questions à débattre :

- i) Quelles sont les expériences de votre pays pour accroître la productivité agricole et maintenir la sécurité alimentaire ?
- ii) Quels sont les politiques/programmes mis en œuvre dans votre pays afin d'améliorer les systèmes d'irrigation ?

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR

Rapport sur l'Eradication de la Pauvreté

L'Allègement de la Pauvreté a occupé une place importante dans l'Ordre du Jour du COMCEC et a été défini par la Stratégie du COMCEC comme l'un des domaines de coopération. Le Groupe de Travail sur l'Allègement de la Pauvreté mis en place par la Stratégie du COMCEC a tenu sa première réunion le 27 juin 2013 à Ankara avec la participation de 13 représentants des Etats Membres ayant notifié leurs points focaux au Bureau de Coordination du COMCEC. Ont également participé à la Réunion les institutions compétentes de l'OCI, les Institutions internationales ainsi que des représentants de la société civile. Les représentants des Etats Membres ont partagé leurs expériences dans l'augmentation de la capacité productive des pauvres notamment à travers la promotion du capital humain. La Réunion a examiné les études intitulées « Augmenter la Capacité Productive des Pauvres dans les Pays Membres du COMCEC : Amélioration du Capital Humain, demandée par le Bureau de Coordination du COMCEC, et a examiné les 'Perspectives du COMCEC en matière de la Pauvreté de 2013' » élaborées par le Bureau de Coordination du COMCEC. Les résultats de la Réunion ont été publiés par le Bureau de Coordination du COMCEC sous le titre de « Procédures de la 1^{ère} Réunion du Groupe de Travail de l'Allègement de la Pauvreté ». Toutes les publications et présentations sont disponibles sur le Site Web du COMCEC (http://www.comcec.org/EN_YE/icerik.aspx?iid=245).

La 2^{ème} Réunion du Groupe Travail de l'Allègement de la Pauvreté se tiendra le 26 décembre 2013 avec pour thème « les Mécanismes de ciblage des systèmes de Filets de Sécurité Sociale dans la Région du COMCEC ».

En outre, les efforts de coopération en cours dans le domaine de l'allègement de la pauvreté ont été déployés par le Fonds de Solidarité Islamique pour le Développement (FSID), le Programme spécial Pour le Développement de l'Afrique (PSDA), le Programme de l'OCI pour le Coton et le Programme d'Education et de Formation Professionnelle pour les Pays Membres de l'OCI (OCI-EFP)

(Note du BCC sur l'Allègement de la Pauvreté : Code du Document : OIC/COMCEC/29-13/D(29))

- Le Fonds de Solidarité Islamique pour le Développement (FSID) et le Programme Spécial pour le Développement de l'Afrique (PSDA)

Le FSID est un Fonds Spécial opérant dans le cadre de la BID. Il a été officiellement lancé en 2007 dans l'objectif de réduire la pauvreté dans la Région du COMCEC en mettant l'accent sur le développement humain, l'agriculture, le développement rural, l'infrastructure de base et les microentreprises. Le capital cible principal du Fonds est 10 milliards de dollars américains. A partir de septembre 2013, 35 projets ont été approuvés par la BID dans le cadre du FSID. L'allocation totale concernant ces projets est de 1,20 milliard.

Le PSDA est un autre programme spécial au sein de la BID. Il a été créé en 2008 en vue d'encourager la croissance économique, revigorer la production agricole et créer des chances d'emploi dans les Pays membres africains. La moyenne du niveau de financement du PSDA est fixée à 12 milliards de dollars américains pour une période de cinq ans. A partir d'août 2013, le Groupe de la BID a approuvé 5 milliards de dollars américains pour 480 opérations et déboursé environ la moitié des montants approuvés.

Mesure(s) nécessaire(s): le Groupe de la BID soumettra à la 29^{ème} Session un rapport sur la mise en œuvre du FSID et du PSDA du COMCEC.

- Programme du Coton de l'OCI

Dans le cadre de l'Initiative du Coton de l'OCI, le Plan d'Action quinquennal de l'OCI (2007-2011) a été préparé et adopté par la 22^{ème} Session du COMCEC. La 26^{ème} Session du COMCEC a prolongé la période du Plan pour cinq ans de plus (2011-2016).

Dans le cadre du Plan d'Action pour le Coton, le Comité de Projet et le Comité de Direction ont été formés. La BID a été désignée comme Président du Comité du Projet et le Ministère des Douanes et du Commerce de la Turquie comme celui du Comité de Direction. Jusqu'à présent, six Réunions du Comité de Direction et quatre du Comité de Projet ont été organisées. La 6^{ème} Réunion du Comité de Direction a eu lieu le 3 avril 2013 à Ankara, Turquie.

Dans le cadre du Plan d'Action de l'OCI pour le Coton, vingt-sept projets ont été proposés par les Etats Membres. Les propositions ont été soumises à la BID ainsi qu'à d'autres bailleurs de fonds potentiels en vue d'être financées. Jusqu'à présent, deux projets ont été mis en œuvre et le Groupe de la BID a approuvé le financement de six projets. Les autres projets sont sous examen.

La 28^{ème} Session du COMCEC a demandé au Groupe de la BID de finaliser l'examen des projets qui ont déjà été soumis en vue d'un soutien financier. Le 29^{ème} Comité de Suivi du COMCEC a réitéré sa demande au Groupe de la BID de soumettre un rapport régulier aux Réunions du COMCEC sur l'état d'avancement des projets sous examen pour financement.

Mesure(s) nécessaire(s) : le Ministère des Douanes et du Commerce de la Turquie, en tant que président du Comité de Direction, et le Groupe de la BID en tant que président du Comité de Projet soumettront un rapport sur le statut actuel de la mise en œuvre du Plan d'Action Pour le Coton.

- Le Programme EFP de l'OCI

Le Programme d'Education et de Formation Professionnelle (EFP-OCI) pour les Pays Membres de l'OCI a été initié par le SESRIC en 2009 en vue d'améliorer la qualité de l'Education et de la Formation Professionnelle dans les Pays Membres.

Des programmes de renforcement des capacités ont été initiés dans le cadre du Programme EFP de l'OCI à savoir le Programme de Renforcement des Capacités Agricoles, le Programme de Renforcement des Capacités de l'Information et de la Communication et le Programme de Renforcement des Capacités pour l'Allègement de la Pauvreté.

Le Comité de Contrôle et de Restructuration (MAC) de l'EFP-OCI, qui a observé l'état de la mise en œuvre des projets et des programmes sous le Programme EFP pour l'OCI, a tenu sa Quatrième Réunion du 26 au 28 novembre 2012 à Yaoundé, République du Cameroun.

En outre, la BID et le SESRIC ont élaboré une étude intitulée « Gérer les catastrophes naturelles et les Conflits dans les Pays de l'OCI : Une approche intégrée. » Ils ont soumis un rapport concernant l'étude à la 29^{ème} Réunion du Comité de Suivi. Le 29^{ème} Comité de Suivi a pris note avec appréciation des efforts du SESRIC et du Groupe de la BID quant à la finalisation de ladite étude qui sera soumise à la 29^{ème} Session du COMCEC.

Mesure(s) nécessaire(s) : le SESRIC devra soumettre un rapport à la 29^{ème} Session du COMCEC sur la mise en œuvre du Programme EFP de l'OCI ainsi que sur l'étude intitulée « Gérer les Catastrophes Naturelles et les Conflits dans les Pays Membres de l'OCI ».

Questions à débattre :

- i) Votre pays a-t-il une stratégie, un schéma directeur ou un programme pour l'éradication de la pauvreté ?
- ii) Quelles ont les expériences de votre pays dans le renforcement de la capacité productive des pauvres ?
- iii) L'investissement dans le capital humain est une méthode efficace pour l'allègement de la pauvreté. De quels types de programmes spécifiques tels que les programmes d'éducation et de formation professionnelle dispose votre pays à cet égard ?

POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR

Approfondissement de la Coopération Financière

La dernière crise financière a démontré l'interconnectivité des marchés financiers et le besoin croissant d'une coopération internationale entre les institutions financières et les autorités de régulation. Dans ce cadre, le COMCEC a intensifié ses efforts visant à renforcer la coopération entre les Etats Membres en vue d'atténuer les effets de la récente crise économique et financière mondiale.

La Stratégie du COMCEC a défini le domaine financier comme l'un des domaines de coopération. La Stratégie du COMCEC envisage également la création d'un Groupe de Travail sur les questions financières, qui aura pour but la réalisation des objectifs stratégiques et les résultats escomptés définis dans la partie concernant le domaine financier. Dans ce cadre, la 1^{ère} réunion du Groupe de Travail sur le domaine financier se tiendra le 12 décembre 2013 à Ankara avec pour thème « Augmentation des Flux de Capitaux entre les Etats Membres de l'OCI ».

D'autre part, les activités en cours concernant le domaine financier ont été organisées par le Forum des Bourses de Valeurs des Etats Membres de l'OCI, le Forum des Régulateurs des Marchés de Capitaux du COMCEC, les Réunions des Banques Centrales de l'OCI et les Autorités Monétaires.

(Note du BCC sur les Finances : Code du Document : OIC/COMCEC/29-13/D (36))

- Forum des Bourses de Valeurs de l'OCI

La coopération entre les Bourses de Valeurs a été initiée par le COMCEC en 2005. Dans cette perspective, le Forum des Bourses de Valeurs des Etats Membres de l'OCI a été créé. Le Forum vise, principalement, à l'harmonisation des règles et des règlements régissant les opérations du marché ainsi que l'ouverture de canaux de communication pour les bourses de valeurs des Pays Membres de l'OCI et les institutions compétentes. Le forum a lancé son propre site web (www.oicexchanges.org) afin de promouvoir la communication entre les Membres du Forum.

Jusqu'à présent, le Forum s'est réuni sept fois. La 7^{ème} Réunion du Forum a eu lieu le 19 septembre 2013 à Istanbul. Les détails des activités du Forum sont consultables sur le site web du Forum (www.oicexchanges.org)

Le Forum a réalisé un progrès remarquable dans le renforcement de la coopération entre les Bourses de Valeurs des Etats Membres. L'Indice S&P OCI/COMCEC, qui a été lancé le 22 juin 2012 à Istanbul, a été finalisé avec succès. Cependant, la cérémonie du lancement officiel de l'Indice S&P OCI/COMCEC a eu lieu au cours de la 28^{ème} session du COMCEC. L'Indice a été créé afin de mesurer la performance de 50 premières sociétés de 19 Etats Membres. La 28^{ème} Session du COMCEC s'est félicitée du lancement de l'Indice S&P OCI/COMCEC et a demandé aux Etats Membres et à la BID d'accorder leur soutien à la promotion de l'Indice S&P OCI/COMCEC dans les Pays Membres.

Mesure(s) nécessaire(s) : En tant que Secrétaire Général du Forum, la Bourse d'Istanbul (Borsa Istanbul, à savoir l'ex-Bourse de Valeurs d'Istanbul) présentera à la 29^{ème} Session du COMCEC un rapport sur les récents développements concernant les activités du Forum.

Questions à débattre:

- i) L'Indice S&P OCI/COMCEC a été lancé, avec succès, en 2012. Comment peut-on améliorer la visibilité de l'Indice S&P OIC/COMCEC dans les Etats membres ainsi que partout dans le monde ?
- ii) Quel est l'état actuel de la littératie financière dans votre pays ? Est-ce que votre pays a des politiques/ stratégies spécifiques pour augmenter la littératie financière ?

- Forum des Régulateurs des Marchés des Capitaux du COMCEC

En conformité avec les résolutions pertinentes du COMCEC, le Forum des Régulateurs des Marchés des Capitaux du COMCEC a été créé en 2011 afin de favoriser la coordination et la coopération dans l'infrastructure juridique et réglementaire en vue d'aboutir à des politiques et des réglementations plus harmonisées entre les Pays Membres. Dans ce cadre, la 1^{ère} Réunion du Forum des Régulateurs des Marchés des Capitaux du COMCEC a eu lieu les 26 et 27 septembre 2012 à Istanbul. La 2^{ème} Réunion du Forum s'est tenue le 19 septembre 2013, à Istanbul. Les détails concernant les activités du Forum sont disponibles sur le site web du Forum. (www.comceccmr.org)

La 28^{ème} Session du COMCEC a salué la création du site web du Forum (www.comceccmr.org) par le Conseil des Marchés des Capitaux de Turquie et a appelé les Etats Membres à contribuer aux travaux du Forum et de ses Groupes de Travail.

Mesure(s) nécessaire(s) : En tant que Secrétariat du Forum, le Conseil des Marchés des Capitaux de Turquie devrait informer la Session des derniers développements concernant les activités du Forum.

Questions à débattre :

- i) Quels sont les défis que relève votre pays pour renforcer le développement du marché des capitaux et diversifier les produits dans le respect des normes internationales ?
- ii) Existe-t-il une politique / stratégie de votre pays pour développer les infrastructures du marché en vue d'attirer davantage de flux de capitaux ?
- iii) Quelle est l'expérience de votre pays en matière d'instruments de la finance islamique?

- Réunions des Banques Centrales et des Autorités Monétaires de l'OCI

Conformément à la résolution pertinente du COMCEC, la coopération entre les Banques Centrales et les Autorités Monétaires des Pays Membres a été revitalisée. Depuis 2009, les Banques Centrales et les Autorités Monétaires des Etats Membres se sont régulièrement réunies en vue d'échanger les expériences et de renforcer les capacités humaines et institutionnelles dans ce domaine.

La 12^{ème} Réunion des Banques Centrales et des Autorités Monétaires de l'OCI a eu lieu les 14 et 15 mai 2012 à Istanbul, en Turquie. Elle a décidé de créer trois groupes de travail pour la préparation des documents d'information technique de base dans les domaines suivants : Systèmes de Paiement, Réglementation Macroprudentielle et Gestion des Liquidités en Finance Islamique. La

13^{ème} Réunion des Banques Centrales et des Autorités Monétaires de l'OCI se tiendra les 27 et 28 novembre 2013 à Djeddah, en Arabie Saoudite avec pour thème « L'impact des récentes réformes réglementaires et financières internationales sur les pays de l'OCI ».

Mesure(s) nécessaire(s) : Le SESRIC devrait informer la session des derniers développements au sujet de la coopération entre les Banques Centrales et les Autorités Monétaires des Pays Membres.

Questions à débattre :

- i) Quels sont les politiques / programmes mis en œuvre dans votre pays pour assurer la stabilité du secteur financier ?
- ii) Quelles sont les expériences de votre pays en termes de renforcement des capacités humaines et institutionnelles des Banques Centrales / Autorités Monétaires ?

POINT 11 DE L'ORDRE DU JOUR

Renforcement du Rôle du Secteur Privé dans la Coopération Economique

- Réunions du Secteur Privé

La Chambre Islamique de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture (CICIA) organise des réunions pour le secteur privé et soumet leurs résultats aux Sessions du COMCEC. L'un des principaux objectifs des réunions du secteur privé est de fournir une plateforme pour les représentants du secteur privé des Etats Membres afin d'explorer de nouvelles opportunités et créer de nouveaux liens entre eux. Jusqu'à présent, 14 réunions du secteur privé ont été tenues. La dernière a eu lieu du 24 au 26 avril 2011 à Sharjah, aux Emirats arabes unis. La 15^{ème} Réunion du Secteur Privé pour la Promotion du Commerce et des Investissements dans les Joint-Ventures entre les Pays Islamiques et le 7^{ème} Forum pour les Femmes entrepreneurs dans les Pays Islamiques se sont tenus du 28 au 30 octobre 2013 à Téhéran, en République Islamique d'Iran.

En outre, conformément aux résolutions de la 28^{ème} Session du COMCEC, le ministère des Douanes et du Commerce de la Turquie, en collaboration avec le Bureau de Coordination du COMCEC et l'Agence Turque de Coopération et de Coordination (TIKA), a organisé un atelier sur « la Coopération et le partage d'expériences entre les Agences d'enregistrement des entreprises des Etats membres de l'OCI », les 11 et 12 septembre 2013 à Ankara, en Turquie. L'atelier a réuni les organismes compétents de 28 pays membres.

De plus, au cours de la Session d'échange de vues de la 28^{ème} Session du COMCEC, la Turquie a proposé d'organiser des programmes de partage d'expériences dans le domaine des PME. A cet égard, les autorités compétentes de la Turquie, en coordination avec le Bureau de Coordination du COMCEC, ont organisé des programmes de renforcement des capacités et de partage d'expériences pour les Pays Membres du COMCEC.

Mesure(s) nécessaire(s) : La CICIA devrait soumettre un rapport sur les récents développements concernant les réunions du secteur privé. Le Bureau de Coordination du COMCEC se doit d'informer la Session des programmes de partage d'expériences dans le domaine des PME.

Questions à débattre :

- i) Outre les efforts en cours, quelles sont les autres mesures supplémentaires à prendre pour une implication plus active du secteur privé dans les efforts de coopération économique sous l'égide du COMCEC ?

POINT 12 DE L'ORDRE DU JOUR**Echange de vues sur « L'Accroissement des Flux des Investissements Directs Etrangers (IDE) vers les Pays Membres de l'OCI »**

Les Sessions d'échange de vues sont tenues régulièrement durant les Sessions Ministérielles du COMCEC. La 28^{ème} Session du COMCEC a décidé que le thème d'échange de vues ministériel de la prochaine Session du COMCEC serait « L'Accroissement des Flux des IDE vers les Pays Membres de l'OCI ».

A cet égard, un atelier préparatoire sur « L'Accroissement des Flux des IDE vers les Pays Membres de l'OCI » a été organisé par le Bureau de Coordination du COMCEC et le SESRIC en coopération avec le Groupe de la BID (ICIEC) du 30 septembre au 1^{er} octobre 2013 à Ankara, en Turquie.

Mesure(s) nécessaire(s) : Le SESRIC devrait informer la 29^{ème} Session du COMCEC des résultats de l'atelier susmentionné.

- Thèmes potentiels pour la Session d'échange de vues de la 30^{ème} Session du COMCEC

Lors de la 29^{ème} Réunion du Comité de Suivi, le Comité a discuté des thèmes possibles et a pris note des thèmes suivants pour la Session d'échange de vues ministérielle de la 30^{ème} Session du COMCEC:

- Thème 1 : Rôle du Partenariat Public-Privé pour le Développement du Secteur du Tourisme dans les Etats Membres de l'OCI
- Thème 2 : Amélioration de la sensibilisation aux services financiers islamiques dans les Etats Membres de l'OCI
- Thème 3 : Facilitation de l'accès au financement du commerce dans les Etats Membres de l'OCI
- Thème 4 : Gestion de l'économie informelle dans les Etats Membres de l'OCI
- Thème 5 : Améliorer l'efficacité de l'aide et développer des stratégies et des politiques d'aide efficaces

La 29^{ème} Réunion du Comité de Suivi a demandé au SESRIC de faire circuler un questionnaire aux Etats membres afin d'explorer leurs points de vue sur les thèmes susmentionnés et d'en faire rapport à la 29^{ème} Session du COMCEC.

Mesure(s) nécessaire(s) : Le SESRIC devrait présenter les résultats du questionnaire sur le thème de la Session d'échange de vues de la 30^{ème} Session du COMCEC. La 29^{ème} Session du COMCEC se prononcera sur le thème de la Session d'échange de vues de l'année suivante.

POINT 13 DE L'ORDRE DU JOUR

Date de la 30^{ème} Session du COMCEC

La Session fixera les dates de la 30^{ème} Session du COMCEC et de la 30^{ème} Réunion du Comité de Suivi. Les Sessions annuelles du COMCEC ont généralement lieu en octobre ou novembre; les réunions annuelles du Comité de Suivi, en mai.

Mesure(s) nécessaire(s) : Le Bureau de Coordination du COMCEC proposera des dates précises pour la 30^{ème} Session du COMCEC et la 30^{ème} Réunion du Comité de Suivi. La Session décidera des dates de la 30^{ème} Session du COMCEC et de la 30^{ème} Réunion du Comité de Suivi.

